## DEPARTEMENT SEINE ET MARNE ARRONDISSEMENT de PROVINS COMMUNE de CHOISY EN BRIE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 20.12.2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE, Mme ROZEC et M. GEORGE Adjoints, Mesdames HARDOIN, LEGAY, RENAUD, ROBLIN, TUERO et Messieurs BUREL, DURAND, HOUE, PHILIPPE et TALFUMIER

Absents représentés : A. NAVARRE représentée par F. RENAUD

Secrétaire de séance : A. GEORGE

Convocation du: 12.12.2019

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le compte rendu du conseil municipal précédent,
- Retient l'entreprise TEREO TP pour effectuer les travaux de raccordement d'assainissement collectif au hameau du Montcel, Route de Provins et Rue de la Brunotterie sur le domaine privé au prix global de 101 570 € H.T. Autorise la collectivité représentée par le Maire à signer les conventions de partenariat avec les propriétaires pour assumer la maîtrise d'ouvrage et faire bénéficier ceux-ci des subventions de l'AESN, proposées mutualisées. Dit que les honoraires divers (maîtrise d'œuvre, constats d'huissier et contrôles SIANE) préfinancés par la commune sont intégrés aux devis,
- Modifie le projet de réhabilitation des jeux d'enfants accepté le 29/11/2019 suite à l'avis de la commission.

## Le Maire informe :

- Ne pas donner suite à la proposition du SDESM de rénover les postes de transformation pour 2020,
- De la nécessité de délibérer en janvier sur le transfert de compétence assainissement vers la CC2M,
- D'une réunion publique d'information avec les propriétaires du secteur du Montcel concernant les raccordements à l'assainissement collectif,
- De la situation du personnel,
- Du suivi des affaires foncières en cours, notamment la signature de compromis ce jour pour le terrain situé Route de la Ferté Gaucher
- De la prochaine commission des impôts directs le 20/01.

La séance est levée à 19h50 Pour copie Conforme,

Fait à Choisy en Brie le 23 décembre 2019

Alain BEAUFORT, Maire